

Organisations membres:

AFVP (Association française des volontaires du progrès)

Agir ici

AITEC (Association internationale des techniciens, experts et chercheurs)

ATTAC France

CADTM France (Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde)

CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement)

CFDT (Confédération Française et Démocratique du Travail)

CGT (Confédération Générale du Travail)

CRID (Centre de Recherche et d'Information pour le Développement)

CSM (Conférence des supérieures majeures)

DCC (Délégation catholique pour la coopération)

Justice et Paix

Réseau Foi et Justice Afrique-Europe

Secours Catholique - Caritas France

SEL (Service d'entraide et de liaison)

Service Protestant de Mission – **DEFAP**

Survie

Soutiens :

Amis de la Terre

ASPAL (Association de solidarité avec les peuples d'Amérique latine)

ATD Quart monde

CFTC (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)

Emmaüs France

France libertés (Fondation Danielle Mitterrand)

MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié des peuples)

RENAPAS (Rencontre nationale avec le peuple d'Afrique du Sud)

RITIMO

Secrétariat général de l'enseignement catholique

Terre des hommes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 16 octobre 2006

Alors que la Norvège doit s'expliquer le mardi 17 octobre devant le Club de Paris
La plate-forme Dette & Développement demande aux pays riches de suivre l'exemple norvégien et d'annuler les dettes illégitimes

En annonçant, le 2 octobre 2006, l'annulation de près de 65 millions d'euros de créances, qu'elle a reconnues comme illégitimes, envers 5 pays (Egypte, Equateur, Jamaïque, Pérou et Sierra Leone), la Norvège a établi un précédent historique. La plate-forme Dette & Développement appelle les pays créditeurs, qui doivent entendre demain le gouvernement norvégien, à lui emboîter le pas.

Par la voix de son ministre du développement international Eric Solheim, la Norvège a annoncé, le 2 octobre dernier, l'annulation inconditionnelle et unilatérale, en raison de leur caractère illégitime, de près de 65 millions d'euros de dettes dues par l'Egypte, l'Equateur, la Jamaïque, le Pérou et la Sierra Leone. Ces créances avaient été contractées dans le cadre d'une campagne d'exportation de bateaux conçue par la Norvège pour soutenir son industrie navale en crise et sans aucune considération des besoins réels de développement des pays importateurs.

Le gouvernement d'Oslo admet aujourd'hui que « *cette campagne s'est avérée être un échec des politiques [norvégiennes] de développement* ». Les associations et syndicats de la plate-forme Dette & Développement saluent l'annonce courageuse du gouvernement norvégien. Selon Amélie Canonne, de l'AITEC, « *c'est la première fois qu'un créancier reconnaît ainsi sa responsabilité dans l'endettement des pays du Sud et qu'il en assume le prix. Grâce à sa volonté politique, la Norvège ouvre ainsi la voie vers des politiques de prêts responsables et transparentes de la part des bailleurs de fonds* ».

Mardi 17 octobre, lors de la réunion mensuelle du Club de Paris, qui réunit les 19 principaux pays créditeurs, le représentant norvégien sera appelé à s'expliquer devant ses pairs de cette décision unilatérale. A la veille de cette réunion, **la plate-forme Dette & Développement appelle :**

- la Norvège, qui en a maintenant la crédibilité, à promouvoir l'annulation de la dette illégitime auprès des membres du Club de Paris et des autres créanciers.

- la France et les autres créanciers à s'engager derrière la Norvège, en ouvrant des enquêtes publiques sur l'origine des créances détenues auprès des pays pauvres et en reconnaissant l'illégitimité de toutes les dettes procédant de prêts motivés par des considérations économiques ou géostratégiques et n'ayant pas servi au développement des pays de façon avérée.

**Contacts : Jean Merckaert (CCFD & coordinateur plate forme D&D) – 01 44 82 81 23
Amélie Canonne (AITEC/IPAM) – 01 43 71 22 22**

Plate-Forme Dette et Développement

Plate-forme d'information et d'action sur la dette des pays du Sud

Coordination : CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) - 4, rue Jean Lantier - 75001 Paris - Tél. : +33 (0)1 44 82 81 53 - dette@ccfd.asso.fr - Site Internet : www.dette2000.org